CCVA'ctualités

Numéro 14 - DÉCEMBRE 2010

Communauté de Communes Vaîte-Aigremont

2, rue Elysée Bost
25820 Laissey

03 81 63 29 01
03 81 63 27 68

ccva25@wanadoo.fr
www.ccva.fr

Ouverture du bureau

du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

ECO EMBALLAGES

EDITO

En ces jours de fêtes, il y a des traditions qui unissent le monde.

A cette occasion au nom des élus et du personnel de notre Communauté de communes nous aimerions vous remercier de votre confiance et vous transmettre nos meilleurs vœux de Paix, de Santé et de Bonheur pour cette nouvelle année.

Je vous invite à naviguer au cœur de notre territoire en parcourant les pages de cette publication. Vous pourrez constater par vous même que notre territoire se dynamise.

C'est en cela que l'année 2011 va être riche de changements.

En effet dès janvier, la CCVA offre un nouveau service à ses administrés : le TADOU. Plus besoin de remuer ciel et terre pour vous déplacer, d'un simple appel un taxi vient vous chercher et vous transporte dans toutes les communes du Pays du Doubs Central. Très attendu, ce service permettra à chacun de pouvoir se déplacer. Nous espérons vivement que ce service permettra à tous ceux qui vivent dans nos communes rurales, très peu desservies par les transports en commun, d'acquérir une nouvelle indépendance et ainsi une meilleure qualité de vie.
Un autre changement important va intervenir cette année ; la redevance incitative des ordures ménagères. Il s'agit d'un nouveau système de facturation basée sur votre production de déchets.
Pour ce faire des bacs pucés seront mis à votre disposition dans le courant du 1er semestre. Ils permettront d'établir une facture personnalisée en fonction du nombre de fois où votre bac sera présenté.
Des réunions publiques seront organisées.

Afin d'être encore plus proche de vous, notre site internet vous dévoile en temps réel les avancées de nos projets.
Bonne lecture et bonne année à tous.
Charles PIQUARD
Président de la CCVA

SOMMAIRE

L'intercommunalité ?	**p2-3**
• L'organe délibérant de la CCVA : le Conseil Communautaire	p2
• Les statuts de la CCVA	p3
• Modifications des statuts de la CCVA	p3
• Taxe d'Habitation : la CCVA vote des abattements	p3
• Zone d'Activités Economiques où en sommes nous ?	p3
• Maison SARRAZIN : historique	p3
Le « TADOU » du Pays Doubs central	**p4-5**
• Infos pratiques du TADOU	p5
Services à la Personne	**p6**
• Relais Familles Assistantes Maternelles de la CCVA « L'Ile aux Bambins »	
• Service Minimum d'Accueil (S.M.A.)	p7
• Emploi	p7
• Conseil en réhabilitation de logements	p7
Compétence scolaire	**p8-9**
• Transport scolaire du midi	p8
• Achat de manuels scolaires	p8
• En Bref	p8
• Mobilier scolaire	p8
• Informatisation des écoles	p8
• Sortie PPO à Gonsans	p8
• Ecoles Numériques Rurales (ENR)	p9
Prévention et sécurité au travail	**p10**
Environnement	**p10-11-12-13-14-15**
• Redevance Incitative	p10
• Equipements nécessaires à l'identification des bacs pour la facturation	p11
• Borne à Vêtements - Collecte - Tri - Revente	p12
• Pensez compostage	p13
• Protéger notre planète c'est aussi préserver sa santé et ses €conomies	p13
• Réhabilitation de nos cours d'eau	p14
• L'environnement débarque à l'école...	p14
• Projet d'éducation au développement durable réussi au collège Aigremont de Roulans !	p15
Culture et Découvertes	**p15-16-17-18**
• C'était exclusif et c'était à Roulans !	p15
• Les sentiers de randonnée pédestre et les circuits VTT	p16
• Course d'orientation : surtout, ne pas perdre le nord	p16
• ANNUELLE des Artistes à la Campagne	p17
• 1er FESTIVAL CYNEGEZIK à GONSANS	p17
• Comice Agricole à LAISSEY	p18
• Saison culturelle	p18
• Comice Agricole à LAISSEY	p16
• DON DU SANG	p18
Calendrier collecte	**p19-20**

IMPORTANT

Calendrier de collecte des ordures ménagères détachable à la fin de ce bulletin

L'intercommunalité ?

Une communauté de communes est un regroupement de plusieurs communes qui ont décidé de mutualiser certaines compétences. Pour ce faire, chaque conseil municipal a délibéré favorablement pour la création de la communauté de communes et les statuts ont été élaborés en tenant compte des compétences à transférer à cette nouvelle structure. L'objectif est de mettre en commun leurs moyens pour réaliser des projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans ce regroupement, pour réaliser des économies d'échelles (ex : groupement de commandes pour les études relatives à la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Publics ...) ou encore pour harmoniser le fonctionnement d'un service sur le territoire (ex : écoles).

L'organe délibérant de la CCVA : le Conseil Communautaire

Suite aux élections municipales, chaque commune désigne ses représentants au sein de son conseil. Ceux-ci siègeront au conseil communautaire : le nombre de conseillers par commune est déterminé au vu de l'importance démographique et de leur base de Taxe Professionnelle. L'assemblée de la CCVA compte 31 titulaires et autant de suppléants, qui remplacent les titulaires en cas d'absence, ainsi que 2 maires délégués (Claude BELIARD pour LES GRANGES-VIENNEY et Hélène ALBANESI pour LUSANS).

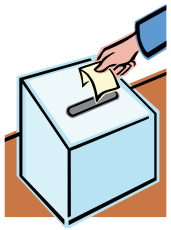

Communes	***Délégués Titulaires***	***Délégués Suppléants***
BOUCLANS	Bruno LECLERT Isabelle POETE Martine RENAUD	Frédéric MANZONI Fabrice LOMBARDOT Olivier TIREL
BRECONCHAUX	Jean-Louis FAIVRE PIERRET	Alain JACQUEMAIN
CHAMPLIVE	André VAUBOURG	Noëlle LECOMTE
CHATILLON GUYOTTE	Denis THIELLEMENT	Albert CRAMARO
DAMMARTIN LES TEMPLIERS	Joaquim FERREIRA	Guy CHOGNARD
L'ECOUVOTTE	Michel HO FIAT HEE	Pierre MAYOUD
GLAMONDANS	Claude DALLAVALLE	Alain GUILLAUME -SAGE
GONSANS	Denis JUIF René POISOT	Serge KOVACIC Samuel GIRARDET
LAISSEY	Dominique MESNIER Jean-François STRAUB Pascal VIENNET	Gisèle LINVAL Alain MOUSTACHE Henri ARMAND
NAISEY LES GRANGES	Jean-Louis JEANNIN Sophie DESBIEZ PIAT	Catherine ROY Christelle GARCIA
OSSE	Charles PIQUARD	Augustin RAMIREZ
OUGNEY DOUVOT	Francis TROUILLOT	Bernard VIENNET
POULIGNEY LUSANS	Claude MESNIER François HERRANEY	Christian VAUTHEROT Didier EPAILLY
LE PUY	Christophe GUGLIELMETTI	Davy VILLAIN
ROULANS	Alain JACQUOT Daniel BRULET Hervé DUBOIS DUNILAC Christian TRONCIN	Gérard BRIE Jean-Luc PAUTHIER Dominique FIATTE Francis COMBEL
SAINT HILAIRE	Philippe MARTHEY	Edgar TISSOT
SECHIN	Pierre ROUSSY	Daniel MOUGEY
VAL DE ROULANS	Bernard DREZET	Albert BOURQUE
VAUCHAMPS	Marie-France TEYSSIEUX	Frédéric MERCIER
VENNANS	Guylène SCHAPPACHER	Gérard SCHOENBERG
VILLERS GRELOT	Robert QUINTERNET	Christian VILLAIN

En 2009 le Conseil communautaire s'est réuni à six reprises, à chaque fois dans une commune différente. Toute décision est soumise au vote, parfois à bulletin secret à partir du moment où une personne en fait la demande et pour chaque dossier important.
Le Bureau, composé d'un Président et de cinq Vice-présidents, se réuni chaque lundi pour travailler sur les projets en cours.

L'intercommunalité ?

Les statuts de la CCVA

La CCVA ne peut exercer que dans le cadre de ses compétences. Pour cette raison, une modification des statuts doit avoir lieu pour intégrer tout nouveau champ d'actions. En pratique, le déroulement est le suivant : la CCVA doit délibérer favorablement, puis les communes doivent également délibérer dans un délai de trois mois. Si 50% des communes représentant les 2/3 de la population ou si les 2/3 des communes représentants 50% de la population, sont d'accord, alors les nouveaux statuts entrent en vigueur.
Certaines compétences sont obligatoires, comme l'aménagement de l'espace et le développement économique et d'autres optionnelles, telles que la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie ou encore la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Modifications des statuts de la CCVA

Depuis sa création fin 2001, les statuts de la CCVA ont été modifiés fin 2002 pour intégrer le fonctionnement des écoles, courant 2006 pour mettre en œuvre des réseaux de télécommunication à haut et très haut débit et fin 2007 pour que la CCVA gère uniquement le fonctionnement et l'investissement du service des écoles ainsi que pour la création et la gestion d'un relais assistantes maternelles.

Concernant les énergies renouvelables, la CCVA a délibéré favorablement début octobre pour la prise de compétence relative à la réalisation d'une zone de développement éolien. Les conseils municipaux doivent délibérer à leur tour.
Cette prise de compétence est nécessaire pour que des études sur la commune de Villers-Grélot se poursuivent. Ces études permettront de déterminer s'il est judicieux ou non d'implanter des éoliennes sur le territoire de cette commune.
La commune reste maître de sa décision, elle peut décider d'arrêter le projet à tout moment si elle le juge nécessaire comme l'a fait la commune de Naisey les Granges en délibérant contre la poursuite de ce projet sur son territoire.

Taxe d'Habitation : la CCVA vote des abattements

La CCVA a souhaité harmoniser la fiscalité sur l'ensemble de son territoire intercommunal, mais cette harmonisation induit une baisse ou une hausse de la fiscalité qui pèse sur les ménages (notamment ceux ayant des enfants).
C'est pourquoi, afin d'éviter toute hausse, la CCVA a décidé à l'unanimité d'appliquer des abattements pour charge de famille de l'ordre de 15% pour les deux premières personnes à charge et 20% pour les personnes à charge suivantes.

Zone d'Activités Economiques où en sommes nous ?

A Roulans : l'Etablissement Public Foncier* est en charge d'acquérir les terrains. Quelques difficultés apparaissent, un dossier d'expropriation devra être déposé en Préfecture.
L'étude de faisabilité ayant été acceptée en Conseil Communautaire, un appel d'offres a été lancé pour la maîtrise d'œuvre concernant la réalisation de cette zone. Le cabinet a été choisi : SETIB.

A Bouclans : 1/3 de la zone a été acquis par l'EPF. Un dossier d'expropriation a été déposé en Préfecture. Nous sommes en attente de l'arrêté préfectoral annonçant l'enquête publique.

**L'EPF permet d'acquérir les terrains en attendant que la collectivité puisse mettre en place le budget pour la réalisation du projet.*

Maison SARRAZIN : historique d'un projet abandonné

La Maison Sarrazin a été l'objet, depuis 2007, d'un projet de réhabilitation en gîte de groupes et maison des loisirs nature. La faisabilité de ce projet s'est avérée contraignante par les coûts d'exploitation qu'il générait. Le Conseil Communautaire a donc décidé de ne pas réaliser les travaux d'aménagement. Par la suite, lors du Conseil Communautaire du 27 octobre 2009 il a été approuvé la décision de vendre ce bâtiment pour un montant de 70 000 euros. Plusieurs personnes ont visité cette belle bâtisse pleine de caractère et une famille est tombée sous le charme. L'acte de vente a été signé le lundi 6 décembre 2010.

Le « TADOU » du Pays Doubs central

Le 1er janvier 2011, la Communauté de Communes Vaîte Aigremont intégrera le Pays du Doubs Central. Ses habitants pourront alors bénéficier du service de transport à la demande TADOU.

Depuis 2006, le service TADOU est proposé aux 26 000 habitants des 98 communes du Pays du Doubs Central. Il fonctionne comme un transport à la demande entre toutes les communes du territoire. Avec plus de 4 200 voyages en 2009, le service a connu depuis son début une croissance régulière de sa fréquentation. Le service fonctionne à l'aide d'un outil de réservation et d'optimisation des trajets développé spécifiquement.
Fin décembre 2010, la convention avec le prestataire actuel prendra fin et les élus du syndicat mixte ont souhaité maintenir le service de Transport à la Demande (TAD) et lancé un nouvel appel d'offres.

Le marché vise à proposer un TAD sur un périmètre élargi, en incluant la Communauté de Communes Vaîte-Aigremont qui intégrera le Pays en janvier 2011. Envisagé dans une logique d'aménagement du territoire et de lutte contre l'isolement des personnes sans mode de transport, le nouveau TADOU facilitera également les déplacements des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de ce territoire élargi.

Les usagers pourront se rendre sur tout le périmètre des collectivités concernées (administrations, gares, commerces, santé, loisirs…) et vers certains arrêts de bus du réseau Ginko les plus proches (voir la carte ci-après). Enfin, le prochain service connaîtra quelques évolutions techniques et technologiques permettant de mieux répondre aux besoins de déplacements des habitants tout en réduisant l'impact sur l'environnement par le biais de regroupements de voyageurs.

A l'occasion de l'intégration de la CCVA dans le Pays du Doubs Central, deux réunions publiques ont été organisées le jeudi 09 décembre 2010 à Roulans et Bouclans pour expliquer le mode de fonctionnement du service de transport à la demande.

Les Syndicats de Pays correspondent à une entité territoriale présentant une cohérence géographique et répondant aux objectifs régionaux d'aménagement et d'équilibre du territoire. Ils comptent une population minimale de 25 000 habitants et s'organisent autour d'un ou plusieurs pôles urbains.
Le Pays est la plupart du temps un échelon de réflexion et d'ingénierie qui associe des membres de la société civile et des élus par le biais de ses commissions et d'un Conseil de développement. Le Pays est aujourd'hui devenu l'interlocuteur privilégié de l'Etat, de la Région et du Département, un acteur majeur de l'aménagement et du développement du territoire.
Il perçoit des enveloppes financières qui transitent par lui pour bénéficier au territoire dans son ensemble. Il peut également mener des actions collectives organisées à son échelle (ex : transport à la demande, promotion économique, conseiller en énergie partagé…). C'est un Outil de coordination entre les communes, les intercommunalités et les acteurs locaux, il permet de bonifier et de rendre cohérente l'action publique sur le territoire.
Dans le cadre de sa politique de promotion de l'efficacité énergétique la Région Franche-Comté, en collaboration avec la direction régionale de l'ADEME, a mis en place le Conseiller en Energie Partagé (CEP). Cet appel à projet a été remporté par le Pays du Doubs Central et la CCVA peut ainsi bénéficier du CEP. Qu'est ce qu'un CEP ? Il permet, à chaque collectivité territoriale de connaître les consommations énergétiques de son patrimoine, d'identifier les actions d'amélioration à réaliser et surtout de partager au quotidien une compétence technique au travers d'un conseiller recruté par la collectivité. C'est un gage de réussite pour la mise en place d'actions efficaces dans la réduction des consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées. C'est donc aussi un atout important en vue de l'engagement dans un Plan Climat territorial.

Le « TADOU » du Pays Doubs central

PAYS DOUBS CENTRAL
Communauté de Communes du pays Baumois
Communauté de communes du canton de Rougemont
Communauté de communes du vallon de Sancey
Communauté de communes des bords du Doubs
Communauté de communes du canton de Clerval
Communauté de communes Vallon-Amancey
autoroute
Routes
Le Doubs

Infos pratiques du TADOU :

Appel du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 pour réserver des voyages du lundi au samedi de 06h00 à 19h30 (sauf jours fériés). Les réservations doivent être effectuées au moins la veille à 11h00 pour le lendemain.
Les tarifs qui seront modifiés à compter du 1er janvier 2011 varient en fonction du nombre de kilomètres. En cas de réservation groupée (même trajet pour plusieurs personnes lors de la réservation), ou pour une réservation faite à plus de 4 jours du jour du départ, les usagers bénéficient alors d'avantages tarifaires. Le nombre de trajets mensuels est limité à 20 voyages par personne et par mois.

Liste des communes desservies : Abbenans, Accolans, Adam-les-Passavant, Aissey, Anteuil, Appenans, Autechaux, Avilley, Baume-les-Dames, Belvoir, Blussangeaux, Blussans, Bouclans, Bournois, Branne, Breconchaux, Bretigney, Bretigney-Notre-Dames, Champlive, Chatillon Guyotte, Chaux-les-Clerval, Chazot, Clerval, Cotebrune, Crosey-le-Grand, Crosey-le-Petit, Cubrial, Cubry, Cusance, Cuse-et-Adrisans, Dammartin les Templiers, Esnans, Etrappe, Faimbe, Fontaine-les-Clerval, Fontenelle-Montby, Fontenotte, Fourbanne, Gemonval, Geney, Glamondans, Gondenans-les-Moulins, Gondenans-Montby, Gonsans, Gouhelans, Grosbois, Guillon-les-Bains, L'Hopital-Saint-Lieffroy, Huanne-Montmartin, Hyemondans, Hyévre-Magny, Hyèvre-Paroisse, L'Isle-sur-le-Doubs, Laissey, Lanans, Lanthenans, Le Puy, L'Ecouvotte, Lomont-sur-Crète, Luxiol, Mancenans, Marvelise, Médière, Mesandans, Mondon, Montagney-Servigney, Montivernage, Naisey-les-Granges, Nans, Onans, Orve, Osse, Ougney-Douvot, Passavant, Pont-les-Moulins, Pouligney Lusans, La Prétière, Puessans, Rahon, Randevillers, Rang, Rillans, Roche-les-Clerval, Rognon, Romain, Rougemont, Roulans, Saint Hilaire, Saint-Georges-Armont, Saint-Juan, Sancey-le-Grand, Sancey-le-Long, Santoche, Sechin, Servin, Silley-Blefond, Sourans, Soye, Surmont, Tallans, Tournans, Trouvans, Uzelle, Val de Roulans, Vauchamps, Vaudrivillers, Vellerot-les-Belvoir, Vellevans, Vennans, Vergranne, Verne, Vernois-les-Belvoir, Viethorey, Villers Grelot, Villers-Saint-Martin, Voillans, Vyt-les-Belvoir.

Services à la Personne

Relais Familles Assistantes Maternelles de la CCVA « L'Ile aux Bambins »

Le Relais est un service gratuit privilégiant l'intérêt de l'enfant dans le cadre de l'accueil au domicile de l'assistante maternelle. Voilà déjà un an que celui de la CCVA a ouvert ses portes aux familles, aux enfants et aux assistantes maternelles.

Après une année de fonctionnement, le Relais, vivement attendu par le public, a fait l'état d'un bilan positif en terme de fréquentation.
De nombreuses manifestations ont été proposées durant cette année écoulée, telles que la bourse puériculture sur Roulans et Bouclans, le spectacle de Noël à Roulans, le repas entre Assistantes Maternelles à l'Auberge de Champlive et les activités manuelles mensuelles (jardinage, cuisine, peinture…) sur les 2 communes de référence où nos bouts de choux étaient présents !!
Lors de la fête anniversaire du relais, les assistantes maternelles se sont impliquées pour préparer des petits ateliers ludiques pour accueillir vos enfants.
Cette année des séances de massage pour bébé et d'autres sur le portage de bébé en écharpe vous sont proposées sur le secteur de Bouclans et de Roulans. Pour les soirées bricolage avec les assistantes maternelles, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, elles sont les bienvenues !!

Tous les mois (sauf l'été) des activités manuelles sont proposées, elles sont ouvertes aux assistantes maternelles avec ou sans enfant. Les parents qui souhaitent y participer sont les bienvenus également. Il suffit simplement de vous inscrire à l'avance.

Le RFAM de la CCVA, géré par les Francas du Doubs, tient 2 permanences : une à la Mairie de Bouclans, l'autre à l'Espace culturel de Roulans.
L'animatrice, Aurore LEU, vous accueille dans les locaux avec ou sans rendez-vous.

Pour les parents ou futurs parents, le Relais vous :

- informe globalement sur tous les modes d'accueil de la petite enfance de 0 à 6 ans,
- accompagne dans la recherche d'une assistante maternelle agréée en vous diffusant la liste des professionnels de la petite enfance sur le secteur,
- informe sur vos droits et obligations et sur les démarches à accomplir pour l'embauche d'une assistante maternelle,
- offre un accompagnement dans les relations avec votre salarié liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation…

Services à la Personne (suite)

Pour les assistantes maternelles, le Relais vous :

- met en relation avec les familles qui recherchent une assistante maternelle,
- informe régulièrement des textes de lois en référence sur vos droits et obligations, la rémunération…,
- accompagne aussi dans la relation avec vos employeurs : écoute et orientation,
- invite à participer aux moments d'échanges et de rencontres proposés avec des professionnels ou d'autres assistantes maternelles,
- propose des informations liées à l'agrément et à la profession d'assistante maternelle.

Alors n'hésitez plus et venez vous renseigner dans nos locaux ou par téléphone au 06.87.79.14.14 le mardi et le jeudi toute la journée et le vendredi après-midi.

HORAIRES DU RELAIS :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30-11h30 Permanence téléphonique 03.81.55.20.09	8h30-12h30 Roulans (Espace culturel)	8h30-12h30 Bouclans (Mairie)		9h-12h Bouclans ou Roulans sur RDV uniquement
	14h-19h Roulans 06.87.79.14.14	14h-19h Bouclans 03.81.55.20.09	13h30-17h30 1er et 3ème du mois à Bouclans 2ème et 4ème à Roulans	

Service Minimum d'Accueil (S.M.A.)

La loi du 20 août 2008 a institué en France, le S.M.A. dans les établissements scolaires. Ce service désigne l'obligation légale qu'ont les mairies (ou communautés de communes) de mettre en place des structures d'accueil pour les élèves les jours de grève dans l'éducation nationale.
Les jours de grève, les enfants sont accueillis pendant le temps scolaire même si leur enseignant est absent.
D'après cette loi, la CCVA doit assurer le service d'accueil si le taux prévisionnel de grévistes est supérieur ou égal à 25% des enseignants des écoles publiques maternelles et élémentaires.
Le S.M.A. a été mis en place dans le but de favoriser la liberté de travail des familles et le droit de grève des enseignants.
Lorsqu'une grève est prévue, la CCVA se charge de placer des agents d'animation dans les écoles où des enseignants sont déclarés grévistes. En 2010, cela a représenté 275 heures de travail.

Conseil en réhabilitation de logements

C'est une opération durant laquelle l'association HDL est à la disposition des propriétaires pour leur apporter des conseils techniques et financiers dans le cadre de la réhabilitation de logements locatifs ou de résidences principales.

Ces prestations sont prises en charge à hauteur de 80% par la CCVA, soit seulement 20% pour le propriétaire. Exemple : une visite conseil (Visite à domicile d'un technicien et/ou d'un chargé d'études ayant pour fonction d'informer les propriétaires privés sur des questions techniques et/ou financières) facturée 165€ ne coûtera que 33€ au bénéficiaire de l'étude.
Un projet ? N'hésitez pas à contacter Habitat et Développement Local du Doubs, 30 rue du Caporal Peugeot 25000 BESANCON. Tél : 03 81 81 23 33 - Fax: 03 81 81 12 34 - www.hdl-doubs.com

Emploi

Le Réseau de parrainage pour l'emploi, liant la CCVA et le MEDEF, a pour objectif de faciliter le retour à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs recherches, et cela quel que soit leur âge, leur parcours professionnel ou leur formation. Des permanences sont toujours assurées chaque mardi à Roulans ou Bouclans. Pour plus d'infos n'hésitez pas à contacter le MEDEF au 03 81 40 37 23 ou emploi@medef-doubs.com ou la CCVA.

Services à la Personne (suite)

Conseil en réhabilitation de logements

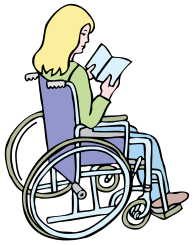

19 communes de la CCVA se sont regroupées afin de réaliser des plans de mise en accessibilité de leurs établissements publics et de leurs voiries.
Suite à la réalisation de ces plans, l'ensemble des bâtiments ont été diagnostiqués et devront être mis en conformité vis-à-vis de la loi « handicap » pour l'année 2015. De nombreuses améliorations des voiries sont également prévues afin de permettre l'usage de nos communes à toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, fauteuils roulants, poussettes, etc.) permettant ainsi une meilleure qualité de vie pour tous.

Compétence scolaire

Transport scolaire du midi

Le Conseil général du Doubs a décidé de réduire progressivement sa participation au financement du transport scolaire du midi lorsque celui-ci ramène les enfants à leur domicile. Il maintiendra sa participation lorsqu'il les conduit à la cantine.
Ainsi, les collectivités (communes ou syndicats scolaires) qui souhaitent maintenir ce transport, devront également participer à son financement.
La Communauté de Communes ayant une partie de la compétence scolaire a décidé, le 14 décembre 2009, de soutenir les communes en cofinançant pendant 3 ans les transports à hauteur de 50 %. Pour se faire, les élus ont défendu cette décision auprès de la Préfecture.
Ainsi, le coût restant à charge des communes ou syndicats pendant ces 3 années s'élèvera à 0 % la première année (cofinancement CG25 à 50%), 25% la deuxième année (cofinancement CG25 à 25%) et 50 % la troisième année.
Cette période de transition permettra aux communes et syndicats concernés de choisir entre le maintien de ce transport dans le long terme ou l'investissement dans des infrastructures permettant de l'arrêter (agrandissement des cantines, etc.).

Achat de manuels scolaires

Cette année encore, la CCVA a mis en avant l'éducation des enfants de son territoire. Pour cela un budget spécifique (10€/élève de primaire en + des 39€/élève alloués habituellement) a été dédié à l'achat de manuels scolaires pour les classes allant du CP au CM2. Les enseignants ainsi que les élèves ont largement apprécié cette initiative.
L'année prochaine les élus s'engagent à renouveler l'opération, et souhaitent cette fois que même les élèves de maternelle aient droit à leurs livres neufs. Car c'est dès le plus jeune âge que le goût de la lecture s'acquiert.

En Bref

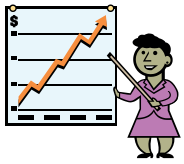

Les effectifs ont tendance à augmenter (900 élèves à la rentrée contre 886 l'année dernière) soit 1,6% d'augmentation.

Mobilier scolaire

Un peu plus de 20 000 euros ont été consacrés à l'achat de mobilier dans les écoles.

Informatisation des écoles

Cette année encore la CCVA a doté les écoles de matériel informatique (12 ordinateurs sur l'ensemble du territoire sans compter le plan ENR). La CCVA renouvèle son parc informatique par roulement. Les écoles sont ainsi équipées de façon homogène et égale sur l'ensemble du territoire.

Sortie PPO à Gonsans

En 2010, plusieurs classes ont bénéficié d'une sortie au Parcours Permanent d'Orientation (Bouclans, Champlive, Dammartin-Les-Templiers et Roulans). La CCVA a financé le transport. La présence d'Eddie WYMER (expert en course d'orientation embauché par la PAVA (Pôle Associatif Vaîte-Aigremont)) sur le site fut très appréciée de tous, autant pour son professionnalisme que pour son contact avec les enfants.

Compétence scolaire (suite)

Ecoles Numériques Rurales (ENR)

Comme vous le savez peut être déjà, la CCVA a déposé sa candidature lorsque le plan de relance gouvernemental « Ecoles Numériques Rurales » a été engagé.
Sept écoles primaires de notre territoire ont donc été équipées de 9 ordinateurs portables et d'un tableau numérique, subventionnés à hauteur de 80% par l'Etat et 20% par la CCVA. Cet équipement rend l'apprentissage plus ludique, plus attractif et ouvre de nouveaux horizons pédagogiques pour les enseignants.

Interview de M. Trimaille, directeur de l'école de Saint Hilaire.

Comment avez-vous eu connaissance de ce plan de relance ?
Par une correspondance de notre conseiller pédagogique nous en signalant l'existence.
Quel était votre utilisation de l'outil informatique auparavant ?
Dans chaque classe sont installés 2 ou 3 ordinateurs que les élèves utilisent en libre-service (jeux de logique) ou à tour de rôle pour effectuer un travail sur un logiciel spécifique. Cela ne permet pas aux élèves d'avoir beaucoup de pratique informatique.
Est-ce que l'ensemble de votre équipe était favorable à ce dispositif ?
Oui. Tout le monde a souhaité que l'école se porte candidate et s'est engagé à participer aux diverses formations dispensées avec le matériel.
Quelle fut votre réaction lorsque la CCVA vous a demandé si vous souhaitiez qu'elle fasse part de votre candidature ?
Nous avons été soulagés de ne pas avoir à effectuer les démarches de choix du matériel, des fournisseurs.
Maintenant que vous disposez de ce matériel quelle en est votre utilisation principale ?
Les classes utilisent les ordinateurs portables de la classe mobile en fonction de leurs besoins, par exemple faire un texte de rédaction à tous les élèves ou réviser les tables de multiplication avec un logiciel de maths... Pour le T.B.I (Tableau Blanc Interactif), il est installé dans la classe des C.M, avec possibilité pour les autres classes de l'utiliser à certains moments. Le T.B.I est utilisé dans beaucoup de matières (visualisation de documents historiques, étude de cartes géographiques, transformation de textes en français, étude d'aires en géométrie...)
Et les élèves, comment ont-ils appréhendé ce nouvel outil ?
L'apprentissage de ces 2 nouveaux outils se fait petit à petit. Les ordinateurs portables demandent des connaissances sur la gestion de fichiers (création, sauvegarde) afin de retrouver le travail effectué auparavant. Quant au T.B.I, ils apprennent à manier correctement le « stylo » permettant d'effectuer toutes les tâches de la souris. Mais cela prend du temps.
Certains instituteurs sont hostiles à ces nouveaux outils pédagogiques pour diverses raisons qu'en pensez-vous ?
Cela peut se comprendre car l'utilisation de ce nouveau matériel demande de la disponibilité pour se former et apprendre de nouvelles notions souvent techniques.
Vous leur recommanderiez ce matériel ?
Oui, mais pas sans formation et sous couvert de modifier quelques points de détails pratiques.
Est-il facile d'utilisation ?
En lui-même, le T.B.I est facile à utiliser. Ce sont les logiciels d'accompagnement qui demandent des connaissances et du temps de pratique pour bien les maîtriser et être efficace. Quant à la classe mobile, les ordinateurs portables demandent une rigueur sur leur gestion, si on veut éviter des bureaux débordants de fichiers non rangés.
En règle générale, qu'est-ce que vous ont apporté ces outils ?
Ils permettent aux élèves de pratiquer davantage l'informatique et ainsi d'acquérir les compétences demandées par le B2i (brevet informatique et Internet niveau école).
Ne viennent-ils pas en concurrence des méthodes traditionnelles d'apprentissage ?
Ce serait une erreur de ne travailler qu'avec, soit le T.B.I, ou les ordinateurs portables de la classe mobile. Ce sont des nouveaux supports d'apprentissage qui peuvent rendre plus attractives les notions abordées. Ils ne peuvent cependant pas remplacer toutes les manipulations que l'on doit faire à l'école pour intérioriser des notions (collections d'objets à grouper par dix en maths, manipulation d'étiquettes de phonèmes en lecture, de groupes fonctionnels en grammaire...) car les enfants ont toujours besoin de faire, de manipuler, de bouger. Cela permet de diversifier les façons d'apprendre.

Prévention et sécurité au travail

Quelques chiffres : en 2009 il a été constaté une augmentation du nombre d'accidents de service dans les collectivités du Doubs de moins de 50 agents: (+15% par rapport à 2008).
Ces accidents sont en majorité dus à la manutention d'objet lourd (25% des accidents), aux chutes et glissades (21% des accidents) et collision, heurt (15% des accidents).

C'est dans le cadre de la prévention que la CCVA a équipé chaque agent du service des écoles des Equipements de Protection Individuelle nécessaires à leur travail. Ces équipements ont été choisis en fonction de la réglementation en vigueur mais aussi en fonction des contraintes liées à chaque poste.

La sécurité au travail c'est l'affaire de tous !!
L'Autorité Territoriale est chargée de veiller à la sécurité et à la protection des agents placés sous son autorité. Plusieurs acteurs interviennent dans le cadre de cette mission notamment le Centre de Gestion qui apporte un appui considérable en matière de prévention et de gestion des risques.
Les agents sont responsables de leur sécurité mais aussi de celle de leur collègue, ils doivent respecter les consignes de sécurité.

Alors rien ne sert de courir et ne prenez pas de risques !!

Environnement

Redevance Incitative

ATTENTION : à compter de 2012 vous allez payer vos déchets en fonction du volume de votre bac et du nombre de levées de celui-ci !!

Alors, avant l'achat, réfléchissez aux produits, futurs déchets que vous achetez !

Dès le premier semestre 2011, chaque foyer sera équipé d'un bac muni d'une puce dont le volume variera en fonction du nombre de personnes composant le foyer :

- 140 L pour 1et 2 personnes
- 180 L pour 3 et 4 personnes
- 240 L à partir de 5 personnes
- 660 L pour les commerces et collectivités

Douze levées de bacs par an seront inclues dans le forfait de chaque bac mis à disposition. Au-delà, chaque levée de bac supplémentaire sera facturée.
Ce forfait de base comprendra la mise à disposition des bacs, la collecte et le traitement des bacs gris et jaunes, la collecte et le traitement du verre ainsi que l'accès aux déchèteries pour les particuliers.
Cependant, votre facture 2011 sera calculée de façon identique à celle de 2010, à savoir selon le nombre de personnes composant le foyer. C'est seulement en 2012 que votre production d'ordures ménagères sera prise en compte.

Environnement

En effet, le premier semestre 2011 sera consacré à la mise en place de l'ensemble des bacs ainsi qu'aux réglages techniques, tandis que le dernier semestre servira de test à blanc.
Ainsi, début 2012, vous recevrez une facture à blanc reprenant votre décompte des levées du deuxième semestre 2011, vous permettant le cas échéant, de rectifier votre consommation du service de collecte.
De ce fait, seuls les bacs mis à disposition par la CCVA pourront être collectés.
Lorsqu'un foyer quittera le territoire intercommunal, un simple appel à la CCVA permettra de verrouiller le bac et la facture sera calculée au prorata du temps séjourné.
De même, lors d'une arrivée, la période de facturation ne débutera qu'à partir de la mise en place du bac.
Les forfaits, tout comme le tarif des levées supplémentaires, seront différents selon le type de bacs. Cependant, les tarifs définitifs ne pourront être connus avant fin 2011, seule une estimation pourra être communiquée précédemment.

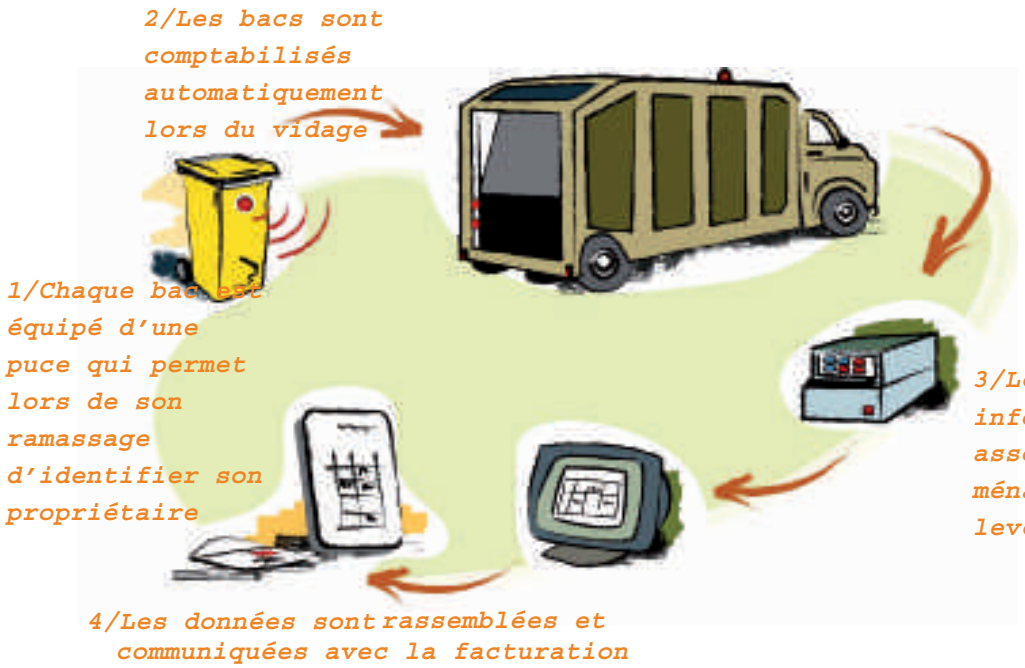
2/Les bacs sont comptabilisés automatiquement lors du vidage
1/Chaque bac est équipé d'une puce qui permet lors de son ramassage d'identifier son propriétaire
3/Le système informatique associe chaque ménage au nombre de levée
4/Les données sont rassemblées et communiquées avec la facturation

Nécessité d'acquérir des équipements spécifiques : bacs roulants, puces, système d'identification, matériel embarqué et logiciel de recueil des données de facturation.

Equipements nécessaires à l'identification des bacs pour la facturation

Environnement

Pour vous aider à maîtriser votre production d'ordures ménagères, vous trouver ci-après quelques astuces…

Borne à Vêtements - Collecte - Tri - Revente

La CCVA a mis en place récemment deux bornes à vêtements une à Pouligney-Lusans et l'autre à Bouclans.

Un service complet
«Le Relais» est la seule filière de récupération textile offrant aux habitants et aux collectivités une prise en charge gratuite, complète et autonome du dispositif de collecte, de tri et de valorisation.

La collecte
Chaque année, le Relais collecte plus de 50 000 tonnes de textiles à domicile ou via les conteneurs d'apport volontaire. Leur nombre est de plus de 8000 en France et celui-ci ne cesse d'augmenter. Ils sont collectés au moins une fois par semaine.
Pour connaître leur localisation : www.lerelais.org

Les consignes de dons
Vous pouvez donner :
Vêtements – chaussures (attachées par les lacets) – linge de maison – petite maroquinerie (ceintures, sacs à mains,…) – jouets.
Il suffit de les rassembler dans un sac fermé (moins de 50L). En raison des débouchés faibles voire inexistants, merci de ne pas donner des vêtements souillés, des chiffons ou des chaussures trouées, sans semelle.

Le tri et le conditionnement
Une fois collectés, les dons sont triés dans l'une des usines du Relais, selon des critères de qualité et de matière, en près de 300 catégories différentes.

La Valorisation

- 30 à 35% : revente à l'export dans les pays en voie de développement pour répondre aux besoins locaux et soutenir le développement économique par la création d'emplois (relais Burkina, Sénégal, Madagascar…).
- 45% Recyclage : les vêtements ne pouvant être réemployés en l'état sont coupés en chiffons d'essuyage ou sont défibrés pour la matelasserie, l'automobile ou la fabrication de l'isolant thermique Métisse ®.
- 5 à 10 % : Revente à bas prix des articles en excellent état dans les boutiques Ding Fring.
- 15 % Déchets : vêtements souillés ou en matière non recyclable.

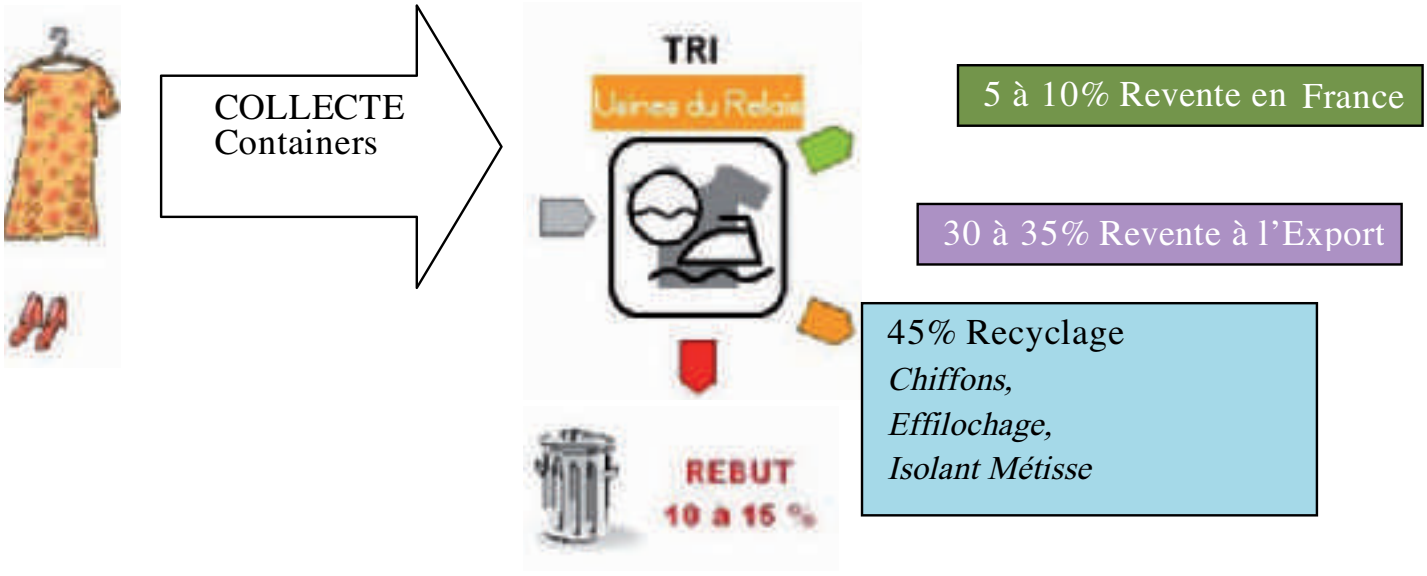

Environnement

Pensez compostage

Chacun produit en moyenne 80kg de déchets ménagers biodégradables par an. Le compostage permet de valoriser ces déchets en produisant un engrais naturel à domicile.

- ***Que peut-on composter ?***

Des déchets de cuisine (épluchures, fruits et légumes, marc de café…)
Des déchets de jardin (feuilles mortes, gazon en fines couches, fleurs fanées…)
Et aussi en quantité limitée (sciure de bois non traitée, cendres de bois froides, serviettes en papier non traitées…).

- ***Comment utiliser son compost ?***

Le compost jeune (3 à 6 mois) peut être étendu autour des arbres ou entre les cultures. Le compost mûr (6 à 12 mois) s'utilise pour tous les usages : semis, cultures potagères, floraison, rempotage (en mélange), haies…

Le SYBERT (SYndicat mixte de Besançon Et de sa Région pour le Traitement des déchets) propose plusieurs modèles de composteurs à des prix très compétitifs, alors pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter.

SYBERT- « La City »-
4, Rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON CEDEX
Tél : 03.81.21.15.60
sybert.secretariat@grandbesancon.fr

Protéger notre planète c'est aussi préserver sa santé et ses €conomies

Préférez des produits éco-labellisés, plus respectueux de l'environnement. De plus en plus de produits éco-labellisés sont proposés : produits d'entretien, d'hygiène, peintures, vernis, ordinateurs, textiles,…
Et des alternatives existent pour éviter leur utilisation :

Au jardin :

- Faire un jardin permet de répondre à une partie de ses besoins nutritifs.
- Désherber à la main ou à l'eau bouillante,
- Pailler le sol avec vos tontes sèches et broyez vos petites tailles pour limiter la pousse des herbes.
- Utiliser les astuces de culture biologique et les engrais naturels :
  - rotation des cultures (jachère fleurie…) associations de plantes
  - Engrais : compost (composteur à commander au SYBERT), marc de café, reste de thé infusé, purin d'ortie (macération d'orties dans un seau d'eau)...
- Ne traitez pas s'il va pleuvoir et évitez les surdosages en appliquant correctement le mode d'emploi : 2 fois plus, c'est 2 fois plus cher et 2 fois plus polluant !

A la cuisine et à la salle de bains :

Utiliser des produits d'entretien naturels et non polluants, voire fabriquez les vous-même :
- du vinaigre blanc pour détartrer,
- du bicarbonate de soude pour récurer et désodoriser,
- le savon noir et la pierre d'argile sont des produits multi usages, naturels et peu onéreux.

De façon générale :

- Manger des fruits et légumes de saison et produits localement.
- Éviter les plats cuisinés et faire la cuisine soi-même. On sait ce qu'on mange et on évite aux produits des trajets inutiles du producteur à l'usine, au magasin puis à l'assiette.
- Utiliser de l'eau de pluie dès que cela est possible. Préférer la douche au bain, en utilisant un robinet thermostatique, un mitigeur ou un stop-douche. Installer des mousseurs aux robinets, et une chasse d'eau à deux débits. Préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille.
- Dès que cela est possible se déplacer sans sa voiture ou en covoiturage : à pied, à vélo, en transports en commun. Et si vous n'avez pas le choix roulez zen et entretenez votre véhicule.
- Mettre une étiquette stop-pub sur sa boîte aux lettres, ces autocollants sont disponibles au siège de la CCVA.
- Eviter les produits jetables (piles, lingettes, appareils photos...) et choisir leur équivalent durable. Préférez du matériel qui se branche sur secteur ou qui fonctionne à l'énergie solaire…

De nombreuses astuces existent alors n'hésitez pas à consulter Internet pour en découvrir de nouvelles et **le guide des produits dangereux qui est disponible en mairie, en déchèteries, au siège de la CCVA et sur le site www.sybert.fr**

Environnement

Réhabilitation de nos cours d'eau

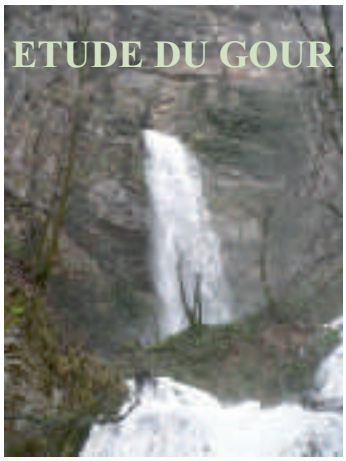

En 1843, les communes de Champlive et de Dammartin-les-Templiers proposèrent un projet audacieux pour permettre d'amener les eaux de la rivière «Le Goun», qui prend sa source à Bouclans, dans le Doubs à hauteur de la commune de Laissey afin de régler définitivement les problèmes d'inondations de ces deux villages.
Auparavant, l'eau disparaissait dans un entonnoir situé à Champlive. Lors de fortes pluies, la perte ne pouvait absorber la totalité des eaux, inondant alors les champs voisins et les villages lors de crues.
Une galerie de 457 mètres de long fut donc creusée de Champlive à Laissey.
Dès sa mise en service, de nombreux éboulements et inondations causèrent d'importants dommages, notamment au moulin de Laissey. Le tunnel fut muré par décision du Ministère des travaux publics.
En 1896 une galerie de 420 mètres de long, parallèle au flanc de la montagne, fût creusée. Ce tunnel existe encore.
Cependant il y a vingt ans de fortes pluies ont entrainé un important glissement de terrain à Laissey ce qui a obstrué une partie du lit du Doubs et provoqué la rupture d'une ligne électrique.
Le tunnel de dérivation n'étant plus entretenu et les grilles de protection du côté de Champlive étant retirées, de nombreux débris ont obstrué la galerie : arbres, branches, pneus, ... L'eau ne pouvant plus s'écouler, elle a du se frayer un autre passage et sous la pression, une paroi du boyau a cédé.
Aujourd'hui encore, bien que divers aménagements aient été effectués (nettoyage des conduits, mise en place d'un dégrilleur à Champlive, ...), une chute spectaculaire apparaît lors de fortes pluies, en plein milieu de la montagne.
Le tunnel de dérivation doit être réparé, la galerie qui est obstruée par du calcaire qui se cristallise à l'intérieur doit également être élargie ceci afin d'absorber une plus grande quantité de m³ d'eau.

De plus, d'autres problèmes sont suspectés, notamment une atteinte de la biodiversité, des suspicions de pollutions, des secteurs de pertes, un développement algal, une inondabilité de certains secteurs, une dégradation des canaux, … alors que ce cours d'eau présente un fort potentiel concernant son patrimoine ichtyologique (ruisseau de 1ère catégorie à peuplement mixte truite/brochet).

Afin de préserver son patrimoine naturel, la CCVA a approuvé lors du Conseil Communautaire du 15 février 2010 la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage d'une étude en vue de la définition d'un programme d'aménagement et de valorisation du ruisseau du Gour et de ses affluents.
L'objet de l'étude est d'apporter au maître d'ouvrage et aux partenaires concernés, les éléments de diagnostic d'une part, et de propositions d'aménagements d'autre part, pour répondre à des objectifs cohérents à l'échelle du bassin versant du cours d'eau, en matière d'amélioration des paramètres physico-chimiques, biologiques et hydrauliques.
Après consultation le bureau d'études PÖYRY répondant au mieux au cahier des charges a été retenu.
Cette opération est financée à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau, 30% par le Conseil Général du Doubs et 20% par la CCVA.

L'environnement débarque à l'école…

Dans le cadre d'un Programme d'éducation à l'environnement en milieu scolaire sur la thématique de la consommation et la prévention des déchets, un travail éducatif sur l'environnement est proposé aux classes du territoire du SYBERT pour cette fin d'année.
Ce travail, inscrit dans le programme local de prévention des déchets et mené en partenariat avec l'ADEME, vise à réduire la quantité de déchets de 10 % d'ici 2015.
La classe de Vauchamps a pu bénéficier de trois interventions (deux du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs et une de la CCVA) gratuites pour les classes car elles sont financées par les collectivités partenaires.

Environnement

Projet d'éducation au développement durable réussi au collège Aigremont de Roulans !

Une classe d'élèves de cinquième, encadrée par plusieurs professeurs (mathématiques, sciences de la vie et de la terre), la documentaliste, la conseillère d'orientation psychologue, un agent technique du collège ont participé à cette action menée dans le cadre du parcours de découverte des métiers et formations. Un intervenant de la CCVA, la direction et le personnel des entreprises visitées (NICOLLIN à Corcelles-Ferrières et la Papeterie du Doubs à Novillars) ont également été parties prenantes de ce projet.

L'objectif était triple :

- sensibiliser les élèves à la récupération et au tri des déchets recyclables afin d'en faire des éco-citoyens,
- réfléchir à la prévention,
- préparer les élèves en vue de leur orientation, en les informant sur les métiers de l'environnement.

La « règle des 3 R » est devenu une évidence pour ces collégiens :

- **R**éduire, **R**éutiliser, **R**ecycler.

Culture et Découvertes

C'était exclusif et c'était à Roulans !

Le 29 mai a eu lieu une soirée cabaret-dînatoire éblouissante, mettant en scène des jeunes talents. Artistes, chanteurs, imitateurs, danseurs ont produit un spectacle exceptionnel, avec un public chaleureux et emporté au rythme des scènes durant 3H00.

Depuis septembre un nouveau spectacle se prépare, vous pourrez le découvrir le 28 mai 2011 au gymnase de Roulans. Pour toutes informations, **comper@orange.fr**

Culture et Découvertes

Les sentiers de randonnée pédestre et les circuits VTT

Le réseau de sentiers de randonnée de la Communauté de Communes est en cours de création. Sept sentiers pédestres et huit circuits VTT composeront ce réseau intercommunal. Suite à l'approbation des tracés pédestres et VTT de la CCVA par le Conseil Général, le Comité Départemental de Tourisme, l'Union des Randonnées Vertes et la Fédération Française de Cyclisme, la phase de signature des conventions de passage sur les terrains communaux et privés a été lancée.
Des modèles de délibération ont été envoyés aux Communes concernées afin qu'elles autorisent le passage des promeneurs sur leurs terrains. Des conventions de passage ont également été envoyées aux différents propriétaires accompagnées d'une enveloppe affranchie pour un retour plus rapide : cela concerne plus d'une centaine de personnes.
Sans ces documents, les sentiers ne pourront pas être inscrits au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée) garantissant une reconnaissance et une bonne promotion de nos sentiers et ne bénéficieront pas d'aide financière pour leur création. Ce sont des étapes longues mais indispensables à la réussite de notre projet.

Course d'orientation : surtout, ne pas perdre le nord

La Communauté de Communes Vaîte-Aigremont
a une nouvelle fois accueilli une manifestation de grande envergure.

Si la première des épreuves inscrites au programme des 3 Jours de Franche-CO'mté de Course d'Orientation s'est déroulée à Besançon dans les contreforts de la Citadelle Vauban, pour les deux suivantes les compétiteurs ont rejoint les communes de Naisey les Granges et Gonsans qui étaient impliquées aux côtés des organisateurs de cet important évènement.
De nombreux français n'ont pas hésité à faire le déplacement pour participer à ces épreuves qui comptaient pour le classement national individuel et la Coupe de France des clubs. A ces derniers s'est ajoutée une représentation impressionnante d'étrangers venus pour plusieurs jours courir mais aussi découvrir notre territoire.
Au total, ils furent 800 orienteurs, représentant 16 nations à s'élancer dans nos forêts à la recherche des balises. Notons parmi eux la présence d'habitants de notre Communauté de Communes qui ont saisi l'occasion non seulement de participer mais aussi de côtoyer des spécialistes de cette activité de pleine nature.
Au regard des excellentes relations qui existent entre les chasseurs, BALISE 25 et le PAVA, la Fédération des Chasseurs du Doubs n'a pas hésité à mettre à la disposition des organisateurs ses infrastructures.

La page était à peine tournée que déjà le Centre Régional d'Entraînement de Lorraine et la Fédération belge de course d'orientation étaient sur les rangs pour proposer à leurs membres des stages de perfectionnement sur le territoire de la CCVA.
Si vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner en course d'orientation, n'hésitez pas à contacter le PAVA au 06.68.87.64.53.

Culture et Découvertes (suite)

ANNUELLE des Artistes à la Campagne

Comme chaque année les villages de Bouclans, Champlive, Dammartin les Templiers, Glamondans, Osse et Vauchamps réunis par l'association « Des artistes à la campagne » ont organisé leur petit festival de théâtre de rue avec des troupes amateurs ou professionnelles. Chaque année ce sont des villages différents qui accueillent l'événement.
Que ce soit les frères Panini qui ont fait le show, les faux vigiles de Vigiland ou Robert et Moi qui assurait l'animation on ne s'est vraiment pas ennuyé à Glamondans.

Les festivités se sont poursuivies à Champlive avec un Apéro musical orchestré par le groupe de chansons françaises « Reviens ». Le festival s'est clôturé avec des ateliers théâtre et cirque pour les enfants puis avec la Compagnie Arnika.

Un grand moment de spectacles et de convivialité, chaque année les visiteurs sont de plus en plus nombreux alors n'hésitez pas à les rejoindre l'année prochaine (10-11-12 / juin 2011).

1er FESTIVAL CYNEGEZIK à GONSANS

Premier festival en France alliant chasse et musique pour une rencontre innovante !!! C'est pour bousculer tous les préjugés que les jeunes chasseurs du Doubs, également amateurs de musique, ont eu cette idée originale.
La Fédération des Chasseurs du Doubs a souhaité proposer une alternative aux traditionnelles fêtes de la chasse qui ne rassemblent bien souvent qu'un public largement dominé par des chasseurs et qui n'intéressent que modérément le public non initié à la chasse.

Les jeunes chasseurs se sont mobilisés pour expliquer leur passion et rassembler toutes celles et ceux qui partagent leurs valeurs : convivialité, nature, sport, esprit d'équipe, complicité avec les chiens, observation de la faune, gestion de la nature.
Plus de 1000 personnes ont participé à CYNEGEZIK, venant d'horizons parfois lointains. Parmi elles, plus de la moitié n'était pas titulaire du permis de chasser !

En plus d'écouter des groupes déjà reconnus et apparus dans divers festivals locaux, les festivaliers ont profité d'un site exceptionnel installé au cœur de la forêt. Des démonstrations et des activités aussi originales que palpitantes étaient proposées : Tir à l'arc sur cible 3D, Initiation au tir sur un stand sécurisé, Simulateur de chasse, Paint-ball sur parcours aménagé, Démonstration de dressage et concerts de trompes, Photographies animalières, Découverte de la nature et plus particulièrement de la faune régionale, Armuriers et autres commerçants, Auteurs de romans sur la chasse, Artistes (peintres animaliers, portraitiste), Restauration et buvette.

Comice Agricole à LAISSEY

Cette année, la commune de Laissey a eu l'honneur d'accueillir le comice du canton de Roulans. Douze éleveurs ont présenté 123 superbes vaches montbéliardes, le samedi 09 octobre, sur la place de la gare.
En cette belle journée ensoleillée, le cheptel patientait en regardant passer les trains.
Le président du comice, Benoît KOLLY, était ravi à l'issu de cette belle manifestation agricole qui met en valeur le travail en profondeur des éleveurs du canton.
Rendez-vous l'an prochain !

Saison culturelle

Cette année la CCVA s'est associée au Conseil Général du Doubs dans le cadre de la saison culturelle 2010/2011. Elle a souhaité offrir un spectacle ouvert à tous et gratuit pour rendre la culture accessible et en faire un objet de rencontre et de dynamique local.
La COMPAGNIE GRAVITATION est donc venue présenter son spectacle drôle et interactif NOW FUTUR //2 à Roulans, le vendredi 22 octobre 2010.
Une centaine de spectateurs se sont pressés pour assister avec enthousiasme à cette représentation et apprécier l'interactivité du moment.
« En 2058, c'est le chaos, tous les moyens de communication moderne ont disparu. Les sociétés s'organisent autour de lieux publics comme les théâtres, les salles des fêtes. Le spectacle se présente comme une réunion de crise, en temps réel où l'avenir de chacun se joue. Des solutions doivent être trouvées pour parer au plus pressé. Il nous faudra réfléchir autrement, changer nos modes de perceptions et de fonctionnement. »
Un spectacle décalé où chacun est amené à prendre part au débat, à pédaler sur des vélos faits de bric et de broc pour produire l'électricité dont nous avons besoin. Mais peut être pas si décalé que ça puisque ce sont des valeurs comme le partage, la vie en société, le travail, l'entraide ou au contraire le refus des autres qui sont ici évoqués subtilement par des acteurs sur vitaminés et hyper convaincants.

DON DU SANG

Prévisions des collectes pour 2011

ROULANS	BOUCLANS
Lundi 21 février	Mardi 02 février
Lundi 23 mai	Mercredi 30 mars
Lundi 08 août	Mercredi 22 juin
Lundi 17 octobre	Mercredi 24 août
Lundi 19 décembre	Mercredi 07 décembre

Don du Sang · Don du Sang

MANIFESTATIONS 2011

FEVRIER
- Samedi 05 : Théâtre avec les ZINSANCEY « J'y suis j'y reste » à Bouclans
- Samedi 05 : LOTO à Champlive
- Samedi 19 : Repas de Noël pour tous par l'Amicale de Glamondans à Nancray
- 19 ou 20 : Loto des enfants à Laissey
- Mardi 22 : Carnaval à Roulans
- Dimanche 27 : Concours de belotte à Bouclans

MARS
- Samedi 19 : Repas médiéval à Roulans

AVRIL
- Dimanche 03 : Exposition passions et collections à Bouclans

MAI
- Dimanche 1er : Foire aux fleurs à Roulans.
- Dimanche 1er : Troc de plantes / Vente de fleurs / Vide Grenier à Gonsans.
- Dimanche 22 mai : vide grenier à Osse
- Samedi 28 : Soirée cabaret à Roulans
- Dimanche 29 : Marche populaire à Glamondans

JUIN
- Dimanche 12 : Vide grenier à Roulans
- Le 10,11,12 juin : annuelle des artistes à la campagne.

AOUT
- Lundi 15 : Brocante à Naisey-Les-Granges
- Dimanche 21 : Vide grenier à Champlive

SEPTEMBRE
- Dimanche 11 : Vide grenier à Roulans

Liste non exhaustive
Consulter les sites internet des communes et de la CCVA

Impression : Estimprim - 25220 Roche-lez-Beaupré - Réalisation : CCVA - 25820 Laissey
Edité à 3500 Exemplaires sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAÎTE - AIGREMONT
2, rue Elysée Bost
25820 Laissey
Tél. 03 81 63 25 05
Fax 03 81 63 27 68
www.ccva.fr
ccva.environnement@wanadoo.fr

Planning de collecte sélective 2011

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Vendredi 1	Lundi 1	Jeudi 1	Samedi 1	**Mardi 1**	Jeudi 1
Samedi 2	Mardi 2	Vendredi 2	**Dimanche 2**	Mercredi 2	Vendredi 2
Dimanche 3	Mercredi 3	Samedi 3	Lundi 3	Jeudi 3	Samedi 3
Lundi 4	Jeudi 4	**Dimanche 4**	Mardi 4	Vendredi 4	**Dimanche 4**
Mardi 5	Vendredi 5	Lundi 5	Mercredi 5	Samedi 5	Lundi 5
Mercredi 6	Samedi 6	Mardi 6	Jeudi 6	**Dimanche 6**	Mardi 6
Jeudi 7	**Dimanche 7**	Mercredi 7	Vendredi 7	Lundi 7	Mercredi 7
Vendredi 8	Lundi 8	Jeudi 8	Samedi 8	Mardi 8	Jeudi 8
Samedi 9	Mardi 9	Vendredi 9	**Dimanche 9**	Mercredi 9	Vendredi 9
Dimanche 10	Mercredi 10	Samedi 10	Lundi 10	Jeudi 10	Samedi 10
Lundi 11	Jeudi 11	**Dimanche 11**	Mardi 11	**Vendredi 11**	**Dimanche 11**
Mardi 12	Vendredi 12	Lundi 12	Mercredi 12	Samedi 12	Lundi 12
Mercredi 13	Samedi 13	Mardi 13	Jeudi 13	**Dimanche 13**	Mardi 13
Jeudi 14	**Dimanche 14**	Mercredi 14	Vendredi 14	Lundi 14	Mercredi 14
Vendredi 15	**Lundi 15**	Jeudi 15	Samedi 15	Mardi 15	Jeudi 15
Samedi 16	Mardi 16	Vendredi 16	**Dimanche 16**	Mercredi 16	Vendredi 16
Dimanche 17	Mercredi 17	Samedi 17	Lundi 17	Jeudi 17	Samedi 17
Lundi 18	Jeudi 18	**Dimanche 18**	Mardi 18	Vendredi 18	**Dimanche 18**
Mardi 19	Vendredi 19	Lundi 19	Mercredi 19	Samedi 19	Lundi 19
Mercredi 20	Samedi 20	Mardi 20	Jeudi 20	**Dimanche 20**	Mardi 20
Jeudi 21	**Dimanche 21**	Mercredi 21	Vendredi 21	Lundi 21	Mercredi 21
Vendredi 22	Lundi 22	Jeudi 22	Samedi 22	Mardi 22	Jeudi 22
Samedi 23	Mardi 23	Vendredi 23	**Dimanche 23**	Mercredi 23	Vendredi 23
Dimanche 24	Mercredi 24	Samedi 24	Lundi 24	Jeudi 24	Samedi 24
Lundi 25	Jeudi 25	**Dimanche 25**	Mardi 25	Vendredi 25	**Dimanche 25**
Mardi 26	Vendredi 26	Lundi 26	Mercredi 26	Samedi 26	Lundi 26
Mercredi 27	Samedi 27	Mardi 27	Jeudi 27	**Dimanche 27**	Mardi 27
Jeudi 28	**Dimanche 28**	Mercredi 28	Vendredi 28	Lundi 28	Mercredi 28
Vendredi 29	Lundi 29	Jeudi 29	Samedi 29	Mardi 29	Jeudi 29
Samedi 30	Mardi 30	Vendredi 30	**Dimanche 30**	Mercredi 30	Vendredi 30
Dimanche 31	Mercredi 31		Lundi 31		Samedi 31

Ramassage des bacs à couvercle jaune dans les communes de :

Breconchaux
Châtillon-Guyotte
Le Puy
l'Ecouvotte
Les Trouillets
Pouligney-Lusans
Saint-Hilaire
Séchin (Haut-D'Ougney)
Val-de-Roulans
Vennans
Villers-Grelot

Naisey les Granges
Gonsans

Laissey
Ougney-Douvot
Roulans

Bouclans
Champlive
Dammartin les Templiers
Glamondans
Osse
Vauchamps

Ramassage des ordures ménagères dans les communes de :

Breconchaux
Châtillon-Guyotte
Dammartin les Templiers
Glamondans
Le Puy
l'Ecouvotte
Les Trouillets
Pouligney-Lusans
Saint-Hilaire
Séchin (Haut-D'Ougney)
Val-de-Roulans
Vennans
Villers-Grelot

Champlive
Laissey
Les Ougney
Osse
Roulans
Vauchamps

Bouclans
Naisey-les-Granges
Gonsans

Veillez à sortir votre bac la veille de la collecte.
Déposez-le en bordure de route.

ECO EMBALLAGES
Ademe
Le Doubs CONSEIL GENERAL

A recycler !

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAÎTE - AIGREMONT
2, rue Elysée Bost
25820 Laissey
Tél. 03 81 63 25 05
Fax 03 81 63 27 68
www.ccva.fr
ccva.environnement@wanadoo.fr

Planning de collecte sélective 2011

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Samedi 1	Mardi 1	Mardi 1	Vendredi 1	Dimanche 1	Mercredi 1
Dimanche 2	Mercredi 2	Mercredi 2	Samedi 2	Lundi 2	Jeudi 2
Lundi 3	Jeudi 3	Jeudi 3	Dimanche 3	Mardi 3	Vendredi 3
Mardi 4	Vendredi 4	Vendredi 4	Lundi 4	Mercredi 4	Samedi 4
Mercredi 5	Samedi 5	Samedi 5	Mardi 5	Jeudi 5	Dimanche 5
Jeudi 6	Dimanche 6	Dimanche 6	Mercredi 6	Vendredi 6	Lundi 6
Vendredi 7	Lundi 7	Lundi 7	Jeudi 7	Samedi 7	Mardi 7
Samedi 8	Mardi 8	Mardi 8	Vendredi 8	Dimanche 8	Mercredi 8
Dimanche 9	Mercredi 9	Mercredi 9	Samedi 9	Lundi 9	Jeudi 9
Lundi 10	Jeudi 10	Jeudi 10	Dimanche 10	Mardi 10	Vendredi 10
Mardi 11	Vendredi 11	Vendredi 11	Lundi 11	Mercredi 11	Samedi 11
Mercredi 12	Samedi 12	Samedi 12	Mardi 12	Jeudi 12	Dimanche 12
Jeudi 13	Dimanche 13	Dimanche 13	Mercredi 13	Vendredi 13	Lundi 13
Vendredi 14	Lundi 14	Lundi 14	Jeudi 14	Samedi 14	Mardi 14
Samedi 15	Mardi 15	Mardi 15	Vendredi 15	Dimanche 15	Mercredi 15
Dimanche 16	Mercredi 16	Mercredi 16	Samedi 16	Lundi 16	Jeudi 16
Lundi 17	Jeudi 17	Jeudi 17	Dimanche 17	Mardi 17	Vendredi 17
Mardi 18	Vendredi 18	Vendredi 18	Lundi 18	Mercredi 18	Samedi 18
Mercredi 19	Samedi 19	Samedi 19	Mardi 19	Jeudi 19	Dimanche 19
Jeudi 20	Dimanche 20	Dimanche 20	Mercredi 20	Vendredi 20	Lundi 20
Vendredi 21	Lundi 21	Lundi 21	Jeudi 21	Samedi 21	Mardi 21
Samedi 22	Mardi 22	Mardi 22	Vendredi 22	Dimanche 22	Mercredi 22
Dimanche 23	Mercredi 23	Mercredi 23	Samedi 23	Lundi 23	Jeudi 23
Lundi 24	Jeudi 24	Jeudi 24	Dimanche 24	Mardi 24	Vendredi 24
Mardi 25	Vendredi 25	Vendredi 25	Lundi 25	Mercredi 25	Samedi 25
Mercredi 26	Samedi 26	Samedi 26	Mardi 26	Jeudi 26	Dimanche 26
Jeudi 27	Dimanche 27	Dimanche 27	Mercredi 27	Vendredi 27	Lundi 27
Vendredi 28	Lundi 28	Lundi 28	Jeudi 28	Samedi 28	Mardi 28
Samedi 29		Mardi 29	Vendredi 29	Dimanche 29	Mercredi 29
Dimanche 30		Mercredi 30	Samedi 30	Lundi 30	Jeudi 30
Lundi 31		Jeudi 31		Mardi 31	

Ramassage des bacs à couvercle jaune dans les communes de :

Naisey les Granges Gonsans

Breconchaux
Châtillon-Guyotte
Le Puy
l'Ecouvotte
Les Trouillets
Pouligney-Lusans
Saint-Hilaire
Séchin (Haut-D'Ougney)
Val-de-Roulans
Vennans
Villers-Grelot

Laissey
Ougney-Douvot
Roulans

Bouclans
Champlive
Dammartin les Templiers
Glamondans
Osse
Vauchamps

Ramassage des ordures ménagères dans les communes de :

Breconchaux
Châtillon-Guyotte
Dammartin les Templiers
Glamondans
Le Puy
l'Ecouvotte
Les Trouillets
Pouligney-Lusans
Saint-Hilaire
Séchin (Haut-D'Ougney)
Val-de-Roulans
Vennans
Villers-Grelot

Champlive
Laissey
Les Ougney
Osse
Roulans
Vauchamps

Bouclans
Naisey-les-Granges
Gonsans

Veillez à sortir votre bac la veille de la collecte.
Déposez-le en bordure de route.

ECO EMBALLAGES
Ademe
Le Doubs CONSEIL GENERAL

A recycler !

Boîtes en CARTON, Briques alimentaires, Journaux - Magazines
MÉTAL : Boîtes, aérosols, bidons
LESSIVE
Bouteilles en PLASTIQUE